



Sécurité sociale

■ Retraite, épargne salariale, RSI : les propositions de l'IPS pour les candidats à l'élection présidentielle

L'Institut de la protection sociale (IPS) a présenté les axes de réformes pour la protection sociale sur lesquels il « cherche à alerter les candidats à la présidentielle 2017 », le 23 février, lors d'une conférence de presse. Les propositions de réforme du *think tanks* s'articulent autour de six thèmes, telles la réforme du système de retraite, l'adaptation de la protection sociale à la nouvelle économie, la simplification concrète de la vie des entreprises ou encore la réforme du RSI. En matière de retraite, l'IPS propose d'organiser un référendum sur le maintien ou non des régimes spéciaux ou encore d'étendre le relevé individuel de situation à la retraite supplémentaire. Pour dynamiser la mise en place de dispositif d'épargne salariale dans les entreprises de moins de 50 salariés, l'IPS soutient une exonération de forfait social pendant six ans pour la première mise en place d'un contrat d'intéressement, de participation, d'un PEE ou d'un Perco. Enfin, concernant le RSI, les candidats devraient plutôt songer à réformer de façon simple et concrète ce régime. Pour cela, l'IPS préconise d'instaurer un système de taxation sur les sommes prélevées effectivement, afin que les sommes prélevées par le travailleur non salarié pour son usage personnel ou familial constituent l'assiette commune de ses cotisations sociales, de son impôt sur le revenu et de la CSG.